

Nom de l'étudiant(e): _____ Numéro d'étudiant(e) : _____
(Lettres moulées)

Cocher votre programme du 1^{er} cycle: BA BEd BEd/BSc BSc

Cocher votre programme du CCA : TAA EPE PSS

Autre _____

Signature de l'étudiant (e) : _____ Date : _____

Date de remise au Bureau des admissions(aaaa/mm/jj) : _____

Nous vous répondrons par courriel électronique à votre compte de messagerie de l'Université : _____@ualberta.ca

DEMANDE DE RECORRECTION EXAMEN FINAL

MERCI DE BIEN VOULOIR LIRE ATTENTIVEMENT LE CALENDRIER DE L'UNIVERSITE DE L'ALBERTA AVANT DE COMMENCER VOTRE DEMANDE

<https://calendar.ualberta.ca/content.php?catoid=28&navoid=6961&hl=%22reappraisal%22&returnto=search>
 (Présentation de cette demande ne garantit pas approbation)

Coût de la demande et pour savoir où payer vérifier le calendrier de l'Université de l'Alberta « Fees Payment Guide »

Les frais doivent être normalement acquittés au moment de la soumission de la demande ou au plus tard dans les deux semaines qui suivent la remise de la demande au Bureau des admissions. Les frais seront remboursés si la demande a été acceptée.

A. Je demande une recorection de l'examen final pour :

Nom du cours/Section et semestre (exemple: Musiq 124, Lec B2, Automne 2014)

B. Raison.s pour laquelle/lesquelles vous faites une demande de recorection de l'examen final. (Sachant que le plus grand soin est pris dans la correction des épreuves finales, un.e étudiant.e doit demander une recorection d'un examen final que si il ou elle a de bonnes raisons de croire qu'une erreur a été commise. Veuillez prendre note que la nouvelle note obtenue suite à la recorection de l'examen final, qu'elle soit supérieure ou inférieure à celle indiquée sur l'examen finale, remplacera officiellement la dite note pour l'examen finale. ".(Rajouter une page si vous n'avez pas assez de place).

C. Délais limites pour soumettre une demande au Bureau des Admissions de la Faculté Saint Jean

1. Cours session Automne :
1^{er} février
2. Cours session Hiver et Automne :
22 juin
3. Cours session Printemps / Été :
Appliquer dans les 30 jours de l'annonce des résultats.

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Vice-doyen aux affaires académiques : _____ Acceptée Refusée

Signature : _____

Date : _____